

L'INDO-CHINE À L'EXPOSITION NATIONALE COLONIALE DE MARSEILLE (1922)

Épisode précédent :
[L'Indo-Chine à l'Exposition coloniale de Marseille \(1906\).](#)

COCHINCHINE

SAÏGON

L'Exposition de Marseille
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1913)

Les lecteurs de *L'Avenir du Tonkin* savent qu'après une lutte entre Paris et Marseille, pour l'exposition coloniale de 1916, c'est définitivement Marseille qui l'a emporté grâce au ministre du commerce, M. Thierry, qui est son député.

Le 21 juillet, par décret, M. Poincaré a désigné comme commissaire général de l'exposition nationale et coloniale de 1916, M. Charles-Roux, ancien commissaire général de l'exposition coloniale de 1906, et comme commissaire adjoint, M. Artaud, président de la chambre de commerce de Marseille.

La question de cette exposition est venue à la dernière séance de la [chambre de commerce de Saïgon](#).

Le président de l'assemblée cochinchinoise a lu d'abord la lettre suivante de M. Gourbeil, lieutenant-gouverneur.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le ministère des colonies me fait part d'un projet actuellement à l'étude, en vue d'organiser, une exposition nationale coloniale en France en l'année 1916.

Je vous serais obligé de me faire connaître si votre Compagnie serait disposée à participer à cette exposition et quelle serait l'importance des produits qu'elle compterait y faire figurer.

Les villes de Paris et Marseille réclamant en même temps le privilège d'être le centre de cette exposition, vous voudrez bien m'indiquer laquelle de ces deux villes vous paraîtrait plus particulièrement qualifiée en l'espèce pour organiser la manifestation projetée.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : Gourbeil.

La discussion s'est ensuite engagée, et l'on va voir que, pas plus en Cochinchine qu'au Tonkin on n'est enthousiaste de cette nouvelle exhibition. Voici le compte-rendu de cette discussion :

M. le Président. — Nous avons d'abord à donner notre avis sur l'opportunité d'une exposition coloniale.

M. Ardin. — Je n'en vois pas l'urgente nécessité.

M. Arduser. — Je suis de votre avis, c'est un motif à discours et à décosations.

M. le Président. — On nous demande spécialement si nous pourrions y participer le cas échéant ; or vous savez que nous n'en avons pas les moyens.

M. Bergier. — À un autre point de vue, je me demande quels produits nous pourrions exposer ?

M. le Président. — Ils seraient de la plus grande variété, ce qui ne prouve pas que leur exposition s'impose, mais je vous le répète, nous ne pouvons pas dans l'état actuel de nos ressources. Il s'agit, en effet, d'un travail considérable et il nous faudrait un crédit d'au moins 30 à 40.000 piastres pour le mener à bien.

M. Bonnefoy. — Très certainement. Voyez ce que la dernière exposition a coûté à la colonie.

M. le Président. — Nous pourrions donc, si vous le voulez, répondre que nous sommes obligés de nous abstenir faute d'argent.

Adopté à l'unanimité.

M. le Président. — En ce qui concerne le choix de la ville dans laquelle devrait avoir lieu l'exposition, les avis sont partagés, quatre membres ayant voté pour Paris et quatre pour Marseille. À quelle ville faut-il nous arrêter ?

M. Maurice. — C'est évidemment Marseille qui convient le mieux à l'exposition coloniale. Elle est de beaucoup la mieux située.

Après discussion, la Chambre estimant que la ville de Marseille est, de par sa situation géographique, mieux qualifiée que toute autre pour organiser une exposition coloniale, décide d'émettre un avis favorable à son choix comme siège de la prochaine Exposition.

Les fauves arrivent à Marseille
(*Le Sémaphore algérien*, 16 février 1921)

Le grand paquebot « Indo-Chine », de la flotte indo-chinoise*, arrivé à Marseille, a apporté une cargaison vraiment extraordinaire. Dès l'accostage du navire, des hurlements de fauves se firent entendre.

Et de fait, on débarquait peu après diverses cages très solides dans lesquelles se trouvaient des tigres et des panthères, et d'autres cages renfermant d'admirables cerfs d'Indo-Chine.

Tous ces animaux sont destinés à être exhibés à l'Exposition coloniale de Marseille, l'année prochaine. En attendant, ils seront très probablement logé au Jardin zoologique où le public pourra les voir.

Au prochain voyage, le bateau apportera des éléphants.

L'Exposition coloniale de Marseille
La participation de l'Indo-Chine
(*L'Écho annamite*, 19 mai 1921)

La participation de l'Indochine à l'Exposition coloniale nationale de Marseille sera digne de notre grande colonie asiatique. Les visiteurs qui parcourent en ce moment le vaste parc du Prado livré aux équipes d'ouvriers, peuvent déjà se rendre compte en considérant les terrassements et les fondations, les charpentes déjà dressées des

pavillons annexes et celle couchée encore sur le sol, de ce qui sera l'énorme dôme central, de l'importance du futur palais de l'Indochine. Au rebours de la conception qui avait prévalu en 1906, et qui consistait à représenter la variété des races et des civilisations indochinoises par une série de pavillons juxtaposés, la nouvelle Exposition sera caractérisée surtout par un grand palais symbolisant l'unité et la puissance de l'Indochine. C'est du type architectural khmer, qui permettait seul de réaliser un plan vraiment monumental, que s'est inspiré M. A. Delaval, architecte en chef de l'Exposition indochinoise. Autour de ce palais central, des pavillons annexes, affectés aux expositions locales ; une rue annamite, tableau animé de la vie urbaine, un village indochinois offrant le spectacle de la vie rurale ; un parc zoologique présentant les spécimens les plus intéressants de la faune locale, complèteront l'ensemble de l'Exposition indochinoise.

Les amateurs de pittoresque regretteront peut-être la diversité des constructions de 1906, dont les styles s'étonnaient d'une mitoyenneté imprévue ; mais les fervents de l'art oriental ne pourront qu'applaudir à cette détermination qui nous vaudra la première restitution, exacte et loyale, d'un des chefs-d'œuvre de l'art monumental du Cambodge. Le palais, dont la construction est confiée à MM. Blanchet et Molinari et la décoration sculpturale à MM. Aubertet et Laurent, reproduira, en effet, le massif central du temple d'Angkor-Vat précédé des éléments principaux de sa vaste enceinte. Il a la forme d'un carré de 70 mètres de côté et il comporte un étage unique, s'élevant sur un puissant soubassement, haut de 10 mètres. L'élégante colonnade qui court sur les quatre faces du temple est coupée par quatre pavillons, précédés de portiques aux frontons étagés, et ses quatre angles sont dominés par des tours en forme de tiares qui s'élèvent à 40 mètres au-dessus du sol. Au centre même de l'édifice, à la croisée des deux grandes travées qui rappellent la galerie crucile d'Angkor, s'élance le dôme central, couronnant le temple et dont la flèche terminale dominera de 54 mètres l'ensemble de l'Exposition coloniale. Huit escaliers monumentaux, interrompant le soubassement, mènent aux portiques d'accès. Un perron central de soixante marches conduit par de nombreux et larges paliers à l'entrée principale du palais.

En avant de l'édifice, deux galeries formées de délicates colonnades, limitées par des pavillons d'une légèreté et d'une grâce extraordinaires couronnées par deux tours sœurs, des tours du temple, reflètent dans l'eau des bassins sacrés l'élégance de leurs silhouettes et la richesse de leurs détails. Une vaste esplanade, que décorent des mâts cambodgiens aux parasols superposées et aux flammes multicolores, mène au perron central, devant lequel se dresse le geste d'accueil d'un bouddha débonnaire, œuvre charmante du statuaire Villeneuve.

Cet ensemble architectural est flanqué d'annexes traitées dans le même style. Trois d'entre elles entourent le palais : elles seront consacrées aux expositions locales des pays de l'Indochine. Deux autres, reconstitutions des délicats pavillons connus sous le nom de « Bibliothèques » d'Angkor, se dressent à droite et à gauche de l'esplanade d'entrée. C'est là que se tiendront l'exposition du Tourisme et celle de la Presse indochinoise.

Mais ce qui séduira les visiteurs, plus encore peut-être que la majesté des ensembles et le charme des détails, c'est la profusion et la minutie de la décoration. Tous les édifices seront revêtus d'une merveilleuse floraison de sculptures ; soubassements, colonnades, portiques, frontons offriront à l'œil une magnifique abondance de moulures, de corniches, de frises, de bandeaux, de profils de rinceaux, les tours apparaîtront comme des pyramides aux multiples assises dont chaque étage se pare d'acrotères, de frontons, de baies, de fleurons, que l'œil s'évertue en vain à détailler. Le corps sinueux du nâga, le serpent heptacéphale, entoure la grande esplanade et érige ses têtes au seuil des perrons. Des lions hiératiques gardent les paliers des escaliers ; des géants appuyés sur leurs massues se dressent aux porches. Partout, au long des murs et des galeries, apparaissent les apsaras, les gracieuses compagnes des dieux, qui

déroulent leurs théories somptueuses ou mènent leurs danses légères. Ces bas-reliefs, ces statues, ces frises ont été moulés sur les originaux à Angkor ou au musée Guimet et sur les reproductions du musée khmer du Trocadéro.

Autour de ces édifices, égaillés dans les massifs de verdure dont les essences seront empruntées à la végétation tropicale, afin que la colonie soit représentée par sa flore aussi bien que par ses monuments, les visiteurs trouveront de nombreux spécimens de l'art cambodgien, laotien et annamite jalonnant les chemins qui conduisent aux deux ensembles importants dont nous avons parlé : le village et la rue indigènes.

Son organisation est des plus simples : à l'étage, seront groupées toutes les manifestations de l'activité administrative, artistique et scientifique de la colonie ; au rez-de-chaussée se déployera l'exposition de l'activité économique, base indispensable du développement des institutions civilisatrices.

Après avoir gravi l'escalier monumental, le visiteur pénétrera dans le palais par le portique central de l'étage, et il aura accès dans une vaste salle décorée avec toutes les ressources de l'art indochinois. Déjà s'affirmera le contraste entre les vestiges émouvants du passé, que représente cette immense façade revêtue du ton patiné des ruines, drapée de lianes et de verdures, et cette salle éblouissante, avec ses bronzes éclatants et ses soies chatoyantes, symboles de la richesse et de la splendeur présentes.

Dans ce « selon de l'Indochine » sera reconstituée l'histoire de l'effort français dans notre grande colonie. Les bas-côtés de cette vaste nef seront rangés dans l'ordre chronologique, les documents historiques permettant de suivre, les étapes de notre action. La France d'autrefois sera représentée par les voyageurs, les missionnaires, les marchands venus de France aux rives du Mékong et du fleuve Rouge ; puis viendra l'épopée de l'évêque d'Adran et de ses compagnons qui restaurèrent l'empire d'Annam, et tentèrent de lier ses destinées à celles de la France ; des textes et des documents rappelleront la politique français de la Révolution et de la Restauration, la conquête, les négociations diplomatiques avec la Cour d'Annam, l'établissement du Protectorat au Cambodge seront retracés sobrement et de manière à ne pas faire double emploi avec l'exposition de l'armée coloniale qu'organise le ministère des Colonies. D'autres panneaux évoqueront le souvenir des grandes missions d'exploration, qui révélèrent peu à peu l'étendue et les aspects de notre empire, et l'organisation progressive de la colonie par les amiraux, les gouverneurs civils et les résidents généraux. La constitution de l'Union indochinoise et l'administration des gouverneurs généraux termineront cette rétrospective de l'Indochine. Portraits, tableaux, bustes souvenirs et reliques, autographes, éditions princeps des premiers ouvrages publiés sur l'Indochine, cartes, plans seront mis à contribution pour restituer le passé de la France d'Asie.

Le présent, c'est d'abord l'effort administratif qui organise, défend, protège et instruit les populations placées sous notre égide. L'administration proprement dite comprend les services du Gouvernement général et ceux du secrétariat général ; la Direction des finances présentera l'histoire fiscale et budgétaire de la colonie et donnera un aperçu de sa généreuse participation aux dépenses de la guerre, tant par la souscription de ses habitants aux emprunts et aux œuvres de guerre. La défense extérieure comporte l'exposition des services de l'armée, de la marine et de l'aviation ; la défense intérieure et la défense sociale, celle de la justice, de la gendarmerie, des forces de police et des services pénitentiaires. Une salle offrira la reconstitution de l'effort militaire de la colonie, pendant la guerre, sous toutes ses formes, en Asie comme en France.

L'exposition des services sociaux permettra de se rendre compte de l'admirable développement qu'ont pris les œuvres d'assistance et d'éducation, sur lesquelles s'est concentrée toute la sollicitude des gouverneurs généraux et de leurs collaborateurs depuis 1906.

Le Service de Santé et l'Assistance médicale présenteront le tableau de tout ce qui a été fait pour améliorer le statut physique des races indigènes La défense extérieure contre les épidémies ; la lutte contre les maladies tropicales endémiques : choléra, peste, fièvre récurrente, paludisme, lèpre ; les campagnes systématiques contre la variole et le trachôme mettront en relief l'importance des travaux poursuivis dans les instituts techniques et dans les formations sanitaires. L'organisation de l'Assistance médicale, avec ses hôpitaux, ses infirmeries, ses cliniques ; les maternités et les écoles de sages-femmes ; les œuvres de protection de l'enfance ; enfin les grands travaux d'assainissement et d'hygiène qui ont transformé les conditions de la vie coloniale, tout cela sera présenté d'une façon vivante et concrète, qui montrera à tous les yeux l'importance de la tâche civilisatrice que la France poursuit résolument au milieu des races souvent décimées par la maladie et la misère physiologique.

À la santé du corps correspond la santé de l'esprit. L'œuvre de l'éducateur doit être parallèle à celle du médecin ; toutes deux procèdent de la même politique généreuse qui a toujours inspiré la colonisation française. Grâce aux remarquables aptitudes intellectuelles de races affinées par des civilisations anciennes, nous avons trouvé en Indochine un terrain particulièrement favorable au développement de notre culture, et nous avons pu la doter d'une organisation scolaire qui lui donne une avance marquée sur les autres colonies. Ses différentes parties seront présentées au visiteur dans un ordre méthodique et sous une forme aussi parlante et pittoresque que possible. Une première section comportera les services de l'enseignement communs à toute l'Indochine et qui relèvent immédiatement de la Direction de l'Instruction publique. D'abord l'enseignement supérieur, couronnement de l'édifice, avec son groupe de grandes écoles : Médecine et Pharmacie, Art vétérinaire, Agriculture et Sylviculture, Travaux publics, Droit et Administration, Pédagogie, Navigation et Pêches maritimes Commerce ; puis l'enseignement secondaire, représenté par le Lycée de Hanoï ; l'enseignement complémentaire, qui comporte des collèges franco-indigènes et des écoles normales de garçons et de filles. Les écoles professionnelles techniques montreront les spécimens extrêmement variés, des travaux de leurs élèves depuis les écoles d'apprentissage jusqu'aux importantes écoles spéciales, comme l'École des mécaniciens asiatiques, qui ont fourni à nos usines de guerre une élite d'ouvriers spécialisés.

L'enseignement primaire franco-indigène montrera les différentes modalités qu'il a recues, en vue d'adapter un programme général aux conditions très variables qu'offre chaque pays de l'Indochine, en raison des races différentes qui l'habitent et des cultures anciennes dont elles procèdent. L'enseignement indigène proprement dit marquera plus encore cette originalité; et le public sera vivement intéressé par l'aspect antique et solennel de l'enseignement mandarinal, avec la pompe de ses grands concours littéraires, et par la savoureuse et pittoresque simplicité des humbles écoles de village de l'Annam Tonkin et des écoles des pagodes bouddhiques du Cambodge et du Laos, témoignages du libéralisme avec lequel la nation protectrice a su dispenser ses disciplines intellectuelles, en tenant compte des données historiques et ethniques, et sans faire violence aux traditions intellectuelles et aux coutumes scolaires des peuples protégés.

Les Annales coloniales.

L'Exposition coloniale de Marseille
La participation de l'Indo-Chine
(suite)
(*L'Écho annamite*, 21 mai 1921)

L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE

Cette volonté d'action civilisatrice, elle sera attestée, d'autre part, par les manifestations de l'activité intellectuelle qui se déploie dans la colonie et dont l'exposition occupera la galerie Sud du palais. Les grandes institutions scientifiques de l'Indochine y grouperont les résultats de leurs recherches. L'École française d'Extrême-Orient montrera, outre la bibliothèque déjà très riche de ses publications, et les reproductions des plus belles pièces de son célèbre musée, les résultats de son service archéologique et de la mission iconographique de M. Goloubew, que complètera la collection des vues autochromes recueillies par M. Busy¹. Le Service météorologique et l'Observatoire central de Phu-Liên présenteront les cartes, les diagrammes et les rapports où s'inscrivent les résultats de leurs patientes et savantes observations. Le Service géographique nous donnera les impressionnantes assemblages de ses belles cartes. La Direction des bibliothèques et des archives offrira le premier inventaire des documents de l'histoire politique et administrative de la colonie, etc.

À côté de ces institutions d'État, les sociétés privées qui s'occupent d'archéologie — comme la Société des études indochinoises, la Société des Amis du vieux Hué, la Société des Amis de Hanoï — ou de Médecine, de Sciences pures et appliquées, etc., présenteront la part de l'initiative privée dans les recherches scientifiques. Enfin, les associations consacrées aux arts, comme l'amicale artistique franco-annamite, la Société coloniale des Beaux Arts, les diverses sociétés philharmoniques et musicales surprendront le public métropolitain par l'intérêt et l'importance des manifestations artistiques qu'elles organisent dans la Colonie.

Rien ne fera mieux comprendre l'étendue et la fécondité de cette activité intellectuelle que l'exposition du Livre indochinois. À côté des stands où figureront les grandes maisons d'imprimerie et de lithographie de Hanoi et de Saïgon, des bibliothèques contiendront la collection aussi complète que possible de tous les ouvrages et de tous les périodiques imprimés dans la colonie depuis 1906, date de la dernière Exposition. Cette collection, complétée par celle de tous les ouvrages parus en France, sur la colonie, dans la même période, à la condition qu'ils aient été élaborés et préparés en Indochine même, ne sera pas une des moindres révélations offertes au public sur la vraie physionomie de la vie coloniale qu'on se représente trop souvent comme un mélange de farniente intellectuel et de business exclusif.

L'EXPOSITION ARTISTIQUE

Au spectacle des antiques civilisations, dont se pare l'Indochine, si riches en productions artistiques et intellectuelles, comment un esprit français ne garderait-il pas le goût et le besoin d'une activité supérieure à celle que nécessitent la tâche quotidienne et la besogne coutumière ? Non seulement les splendeurs passées de l'Indochine se révèlent par les admirables monuments d'Angkor, les palais et les tombeaux de Hué, mais le sens et le goût artistiques des Khmers et des Annamites produisent encore chaque jour des œuvres d'art délicates ou somptueuses. C'est à l'exposition de ces objets d'art que seront consacrées les grandes galeries transversales. On sait que les arts indochinois procèdent de deux grandes sources d'inspiration : hindoue pour les Cambodgiens et les Laotiens, chinoise pour les Annamites. De là une division naturelle qui s'est imposée aux organisateurs. En même temps, qu'une méthode nouvelle leur était indiquée pour la présentation des objets d'art. Tandis que les bibelots précieux et délicats : bijoux, orfèvrerie, statuettes, nacres, écailles, ivoires, laques, jades, émaux, etc., seront étalés dans de belles vitrines exécutées avec toutes les essences des bois exotiques, les autres objets seront groupés en ensembles décoratifs. Les uns offriront la reconstitution d'intérieurs indigènes classiques, les autres

¹ Léon Busy (1874-1951) : polytechnicien, commissaire et intendant militaire en Indochine (1898-1917), puis photographe du gouvernement général (1922-1931).

montreront ce que peuvent donner les arts décoratifs indochinois appliqués à l'ameublement moderne. Nattes et tissus d'art, broderies, tentures et coussins, guipures et dentelles, meubles sculptés et laqués, lampes et appliques, panneaux incrustés, donneront une idée de la richesse et de la variété, de la souplesse et de la facilité d'adaptation de cet art indigène. L'art religieux, qui tient en Extrême Orient la première place, qui a créé les formes les plus élevées et les plus originales, sera également présenté dans son cadre : deux intérieurs de pagodes, reconstituées avec tout le luxe d'ornementation et d'ameublement qu'elles comportent, grouperont tous les objets rituels : pagode bouddhique pour l'art khmer, pagode du culte des génies pour l'art annamite.

Enfin une collection de produits des écoles d'art décoratif de l'Indochine permettra de suivre et de juger l'action que la France tente d'exercer sur les arts locaux, pour sauvegarder ceux que menace une « européanisation » indiscrete et maladroite, et pour ressusciter ceux qui ont fait la gloire des artisans d'autrefois et que les générations nouvelles ont délaissés.

L'EXPOSITION ÉCONOMIQUE

Au rez-de-chaussée, dans la vaste enceinte circonscrite par les soubassements du palais, et qui présente une superficie de plus de 3.000 mètres carrés, sera installée l'Exposition de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les visiteurs s'y rendront par le grand escalier central à double volée. éclairé par une coupole lumineuse du plus heureux effet.

La méthode qui présidera à l'organisation de cette très importante section est basée sur les principes suivants : grouper dans un même ensemble l'exploitation qui produit ou récolte la matière première, l'industrie qui l'utilise ou la transforme, le Service administratif qui favorise la production et améliore la technique ; mettre en parallèle, pour chaque produit ou chaque entreprise, les méthodes et les résultats de l'exploitation indigène et de l'exploitation européenne, afin de faire comprendre le progrès réalisé ou de suggérer les perfectionnements à apporter aux procédés locaux. La classification méthodique des produits et des entreprises, établie dans le plan général de l'Exposition, et leur répartition en sections, groupes et classes, telle qu'elle figurera dans le catalogue de la Section indochinoise, détermineront l'installation des stands, bien que les besoins de la démonstration ou des nécessités matérielles puissent conduire à des groupements particuliers. C'est ainsi que les produits de la chasse et de la pêche, et les industries qui les transforment ou les utilisent, figureront dans les salles de la pêche et de la chasse. Ces deux salles, installées sous le massif du perron central, illustrées de dioramas, décorées de la manière la plus pittoresque, seront sans doute, avec leurs annexes un aquarium et un parc zoologique, le principal attrait de la section économique. Le grand hall est divisé en quatre quartiers, par deux galeries transversales qui se coupent en croix, et qui correspondent aux galeries cruciales de l'étage. Ces quartiers recevront l'exposition des produits végétaux et animaux. Le premier sera consacré aux végétaux alimentaires : les oléagineux et les féculents, le sucre, le thé et le café, les fruits et les légumes se grouperont autour du riz, richesse fondamentale de l'Indochine. Le second sera affecté aux textiles, tels que le coton, le kapok, le jute, la ramie, ainsi qu'aux fibres employées dans la vannerie et la sparterie et aux plantes à papier : le coton et le papier, les deux grandes « possibilités » de la colonie, y tiendront la place d'honneur. Le troisième recevra les autres produits végétaux : les matières grasses, les gommes et résines les produits colorants, pharmaceutiques, le tabac et surtout le caoutchouc. Le quatrième renfermera les produits animaux provenant de l'élevage et notamment la soie : sériciculture et tissage ont été de tout temps pratiqués en pays annamite et cambodgien. Les Services vétérinaire et séricole montreront les résultats obtenus par leur persévérente action.

Les galeries seront consacrées à des l'expositions d'ensemble qui se répartissent ainsi : dans la galerie nord, le commerce avec les banques, les entreprises diverses, l'importation et exportation françaises et étrangères, le mouvement commercial et l'organisation des Services économiques ; à l'entrée de la galerie, l'Agence économique de l'Indochine* installera un bureau permanent de renseignements. La galerie renfermera l'exposition de l'outillage économique et des services publics qui s'y rattachent Transports, Travaux publics, Postes et Télégraphes, etc. La galerie sud contiendra l'exposition des bois coloniaux, des industries qui les utilisent et des Services forestiers. La galerie ouest, enfin, sera affectée aux mines, aux industries minérales et aux industries métallurgiques.

Colons, industriels et commerçants trouveront la place de leurs expositions particulières dans le quartier ou la galerie affectés à leur branche d'activité. Toutefois, pour les grandes firmes à exploitations multiples pour les groupements professionnels, associations ou syndicats, des stands importants seront aménagés tout autour du grand hall. C'est là également que seront installées l'exposition des écoles professionnelles techniques et celles des grands services qui guident l'évolution économique : Services agricoles, Institut scientifique de Saïgon, Service géologique et des mines, etc. Une profusion de dioramas prendront place dans l'exposition économique et permettront de reconstituer pour le visiteur les modalités de la culture, de la récolte et de l'industrialisation des principaux produits, en même temps qu'ils lui révèleront l'importance de son outillage: ports, chemins de fer, usines, etc.

Une impressionnante leçon de choses, présentée avec le plus grand souci d'ordre et de clarté, abondamment illustrée, pittoresque à souhait, se dégagera naturellement de cet inventaire complet et méthodique de la richesse indochinoise.

(A suivre).

(*Les Annales coloniales*).

LES EXPOSITIONS LOCALES
(suite)
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1921)

L'image que le public emportera de sa visite au Palais central, est une image collective de l'Indochine ; aussi bien n'y avait il point de raisons sérieuses pour que des richesses communes à toute l'Union indochinoise fussent épargnées en expositions fragmentaires. Il importe cependant, pour donner une idée exacte de notre grande colonie, que les différents pays qui la composent puissent manifester leur caractère propre et donner une idée exacte et pittoresque de leur physionomie particulière. C'est pourquoi le public, au sortir du Grand Palais, se dirigera vers les trois annexes qui l'entourent charmants pavillons de style khmer, qui seront affectés, aux expositions locales des cinq pays de l'Indochine.

Le pavillon oriental sera consacré à la Cochinchine. Dans un décor très artistique, qui évoquera les principaux sites de notre plus vieille colonie d'Extrême-Orient, au milieu des spécimens de l'art local, rappelant symboliquement les produits du pays, la Cochinchine présentera les modes et les résultats de son activité propre : administration locale, administration municipale et provinciale, sociétés, groupements et syndicats régionaux. Les villes de Saïgon et de Cholon montreront le tableau si riche et si vivant de leurs œuvres municipales.

Des photographies des tableaux, des maquettes, des dioramas feront vivre sous les yeux du visiteur les grandes et laborieuses cités cochinchinoises, retraceront l'aspect de leurs rues populeuses et animées et de leurs monuments vraiment dignes du génie

colonisateur de la France. Une salle de ce pavillon sera réservée à l'exposition de la concession française de Kouang-Tchéou-Wan.

L'Annam et de Tonkin se partageront le pavillon de l'Ouest. Nos municipalités françaises de Hanoï, Haïphong, Tourane, y installeront leurs expositions particulières. L'Administration mandarinale, si pittoresque et si intéressante, la Cour de Hué, avec son décorum impressionnant et son faste oriental, donneront un attrait original à ces salles, qu'enrichira l'exposition ethnographique des races si diverses de la Haute-Région.

C'est également par le pittoresque que le pavillon Nord, réservé au Cambodge et au Laos, retiendra les visiteurs, L'évocation des rivages poétiques du Mékong et des forêts millénaires, la reproduction des monuments khmers et laotiens, la vie des populations de pêcheurs et de cultivateurs, le spectacle enfin des cours royales de Phnom-Penh et de Luang-Prabang offriront un singulier attrait.

Ainsi les expositions locales reflèteront la physionomie et la vie propre de chaque pays, et complèteront, aux points de vue géographique, ethnographique et social, l'exposition générale de l'Indochine.

LES ATTRACTIONS

Il faut joindre en toutes choses l'agréable à l'utile. Après la leçon de géographie politique et économique que le public aura prise au cours de sa visite aux stands de l'Exposition indochinoise, il se délassera en parcourant les attractions qui peupleront le grand parc tropical enserrant le Palais central et ses annexes.

Autour d'un petit lac se presseront les cabanes de bois et de bambous, juchées sur leurs pilotis, du village cambodgien et laotien. Le lac recevra les pirogues et les barques, les grands engins de pêche ; autour des maisons se succéderont les coins de jardin potager, de champ et de rizière. Les bœufs trotteurs et leurs amusantes charrettes, les buffles pacifiques. traîneurs d'antiques araires, des éléphants, aussi, sans doute, goûteront sous les ombrages un loisir inattendu et bien mérité. Les hommes vaqueront aux occupations variées de la vie rurale, autant que le climat phocéen pourra le permettre, cependant que les femmes s'emploieront aux moulins à riz, aux métiers à tisser, à la magnanerie.

Derrière le Palais central s'étendra la rue annamite, non point une rue en carton-pâte, réminiscence falote de la classique « Rue du Caire » des Expositions d'antan, mais une rue véritable, avec de vraies maisons qu'habitera réellement toute une population d'artisans et d'ouvriers. Elle s'ouvrira par une poterne fortifiée, sommée d'un mirador et flanquée du corps de garde des miliciens indigènes. Une trentaine de maisons à étage, alignées à l'annamite ; c'est-à-dire au hasard du terrain, ouvriront sur la rue leurs boutiques débordantes de produits, que renouveleront sans cesse les ateliers installés dans les cours et les arrière-boutiques : luthiers, incrusteurs, laqueurs sculpteurs, ébénistes, bijoutiers, tisseurs brodeurs, fabricants d'éventails, de corbeilles et de nattes travailleront sous les yeux du public. Les fondeurs et les potiers installeront en plein air leurs fours primitifs. Les enfants assailliront l'éventaire du fabricant de jouets. Les curieux de l'art oriental se disputeront les panneaux de l'imagier.

Quelques unes de ces maisons ne retenteront pas du bruit des métiers et des établissements : ce seront les maisons des notables, qui permettront de replacer dans leur cadre exact les riches mobiliers indigènes, et de reconstituer les jardins maniérés et minuscules et leurs bassins de rocailles peuplés de personnages lilliputiens, ornements essentiels du véritable home annamite.

Ça et là, sur les placettes, s'élèveront des portiques et des édifices plus vastes : une pagode exactement restituée ; le *dinh* ou maison commune du village ; l'école avec sa population turbulente d'écoliens qui, sous les yeux du public, poursuivront leurs études traditionnelles et leurs études de français ; le marché, où les visiteurs pourront goûter les produits délicieux des confiseurs tonkinois et déguster le thé parfumé de l'Annam.

Les amateurs ch cuisine extrême-orientale pourront d'ailleurs satisfaire leur gourmandise, tout à loisir et dans le cadre rêvé, car un charmant restaurant annamite dressera non loin de là sous ses vérandas parées de lanternes multicolores, l'accueil de ses tables de laque rouge, chargées de mets savoureux.

Dans une cuisine resplendissante, les gourmets pourront suivre l'élaboration, par les « beps » les plus réputés, des plats classiques de la cuisine annamite et chinoise : ailerons de requin, cochons de lait, canards laqués, nids d'hirondelles, pousses de bambou, confitures d'algues, ainsi que toute la variété des poissons secs, des légumes étranges et des sucreries imprévues. Le beau riz blanc de Cochinchine enseignera à ceux qui l'ignorent la vraie saveur de cette céréale méconnue, et les hôtes pourront sabler à leur aise les choum-choums et les vins parfumés qui délectent, depuis tant de siècles, les gosiers délicats des Extrême-Orientaux.

On ne saurait concevoir une Exposition indochinoise sans théâtre, sans danse et sans cortèges. Les Marseillais reverront les charmantes danseuses cambodgiennes, leurs costumes somptueux, leurs tiaras étincelantes, leurs masques étranges et le lent déploiement de leurs danses sacrées. Elles y ajouteront cette fois des tableaux vivants qui reproduiront les scènes les plus connues du *Ramayana*, et qui constitueront, dans le cadre magnifique des palais khmers, un admirable et inédit spectacle d'art. Des danseuses laotières feront valoir à côté d'elles la grâce expressive et l'élégance manierée de leur chorégraphie. Enfin, la troupe des petits danseurs annamites de la Cour de Hué mènera, sur la grande esplanade, ses évolutions pittoresques, illuminées d'innombrables lanternes, comme une ronde de luciole dans la nuit étoilée.

*
* * *

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme que s'est proposé de réaliser en 1922 le commissariat général de l'Indochine, et qu'ont successivement approuvé M. Albert Sarraut ² et M. Maurice Long ³. Cet ensemble de palais et d'attractions ne manquera pas de produire une profonde impression sur les visiteurs, pour peu que la réalisation réponde au projet. On peut se reposer pour cette réalisation sur l'activité de tous ceux qui travaillent dans la colonie à en réunir les éléments, ainsi que sur l'ingéniosité, l'habileté et l'entrain des artisans indigènes qui collaborent à l'exécution.

La colonie ne ménagera rien pour répondre à l'appel de Marseille et ainsi s'affirmera de nouveau la puissance des liens qui unissent de notre grande colonie asiatique à la grande métropole phocéenne.

(*Les Annales coloniales*).

ÉCHOS (*La Dépêche coloniale*, 16 juin 1921, p. 3)

Demain 17 juin s'ouvrira au Grand-Palais, dans les salles de la [Société coloniale des artistes français](#), l'exposition des projets envoyés au concours organisé par le commissariat général de l'Indochine à l'Exposition Coloniale de Marseille, pour la composition d'une affiche consacrée à la participation de l'Indochine à cette exposition.

² Albert Sarraut : ministre des colonies, ancien gouverneur général de l'Indochine.

³ Maurice Long : gouverneur général de l'Indochine (déc. 1919-jan. 1923).

Société de géographie commerciale de Paris
387^e déjeuner mensuel, le 10 juillet 1921
(*Revue économique française*, 1921, p. 271-273)

Le mandarin Pham Quynh — délégué de l'Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites ([AFIMA](#)) — prit la parole et s'exprima ainsi, dans un français aussi pur que châtié et sans le moindre accent.

À l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille, mes collègues de l'Association ont bien voulu m'envoyer en France pour une mission de conférences et d'études. Ils m'ont chargé d'entrer en relations avec les personnalités et les groupements français qui s'intéressent à notre pays pour resserrer davantage les liens intellectuels qui doivent unir nos deux peuples.

Je suis heureux de pouvoir profiter de cette occasion pour faire connaître notre œuvre à un auditoire aussi choisi.

La Vie indochinoise

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
(*Les Annales coloniales*, 17 novembre 1921)

La vie administrative

Il est institué, pour faire face aux dépenses qui seront occasionnées pour la préparation de l'Exposition coloniale de Marseille, un service régi par économie assuré par un régisseur-comptable.

M. Krempf, directeur de l'Institut scientifique à Saïgon, remplira les fonctions de régisseur-comptable.

Délégués tonkinois à l'Exposition de Marseille

(*L'Écho annamite*, 1^{er} avril 1922)

La délégation tonkinoise à l'Exposition de Marseille, composée de M. Nguyêñ-kirn Bang, président de la Société Quang-Hung-Long, conseiller municipal de Hanoï ; Nguyêñ-huu-Tiep, agriculteur, membre de la chambre d'agriculture, délégué à la chambre consultative, Pham-duy-Ton, conseiller municipal de Hanoï, de passage à bord de l' « André-Lebon », s'est rendue au gouvernement général pour présenter ses souhaits de complet rétablissement à M. le gouverneur général [Maurice Long].

Elle a ensuite rendu visite à M. le gouverneur de la Cochinchine [Cognacq].

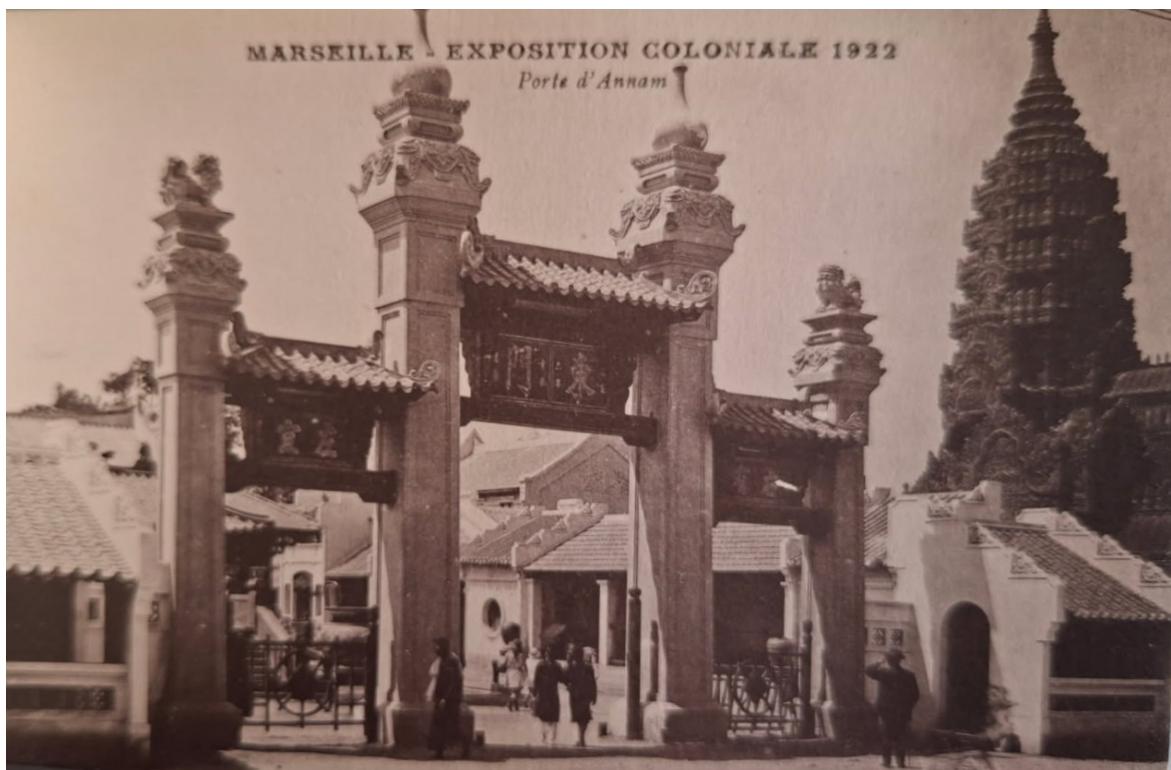
Carnet de 24 cartes postales
sur l'Exposition coloniale de Marseille 1922
Coll. Jacques Bobée



Palais de l'Indo-Chine (escalier principal)



Grand Palais de l'Indo-Chine (allée centrale). — Delaval architecte.

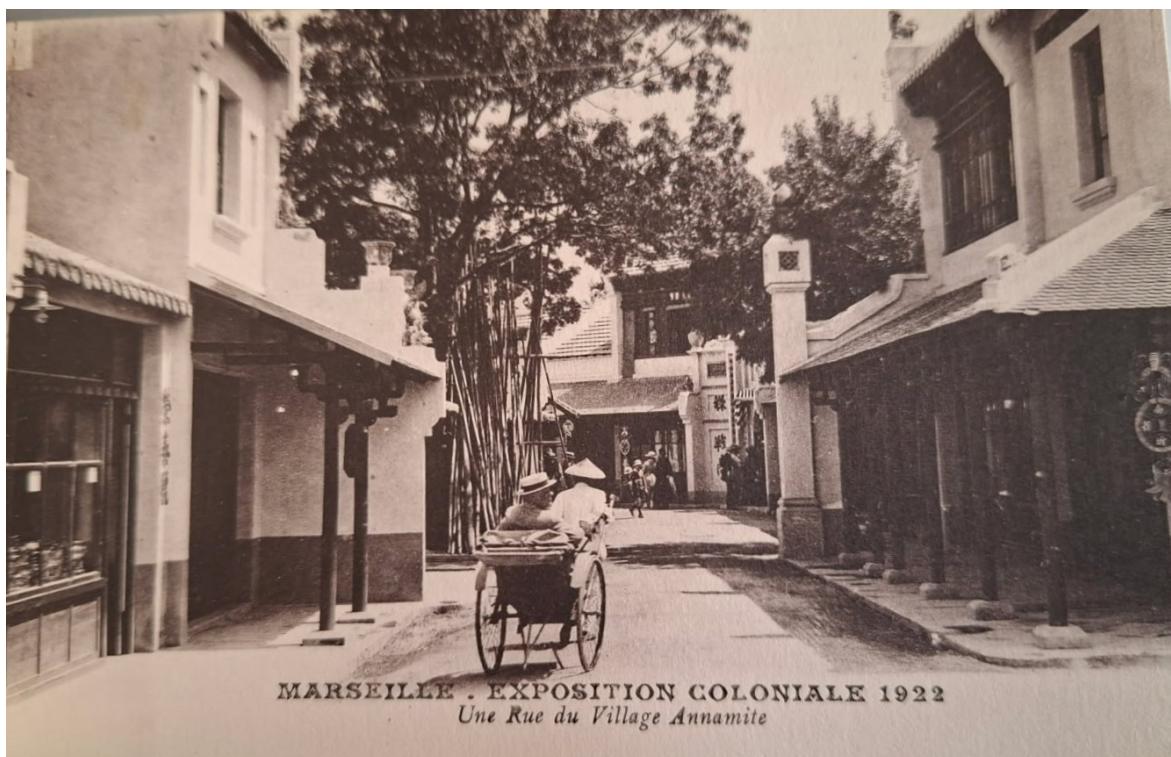


Porte d'Annam.



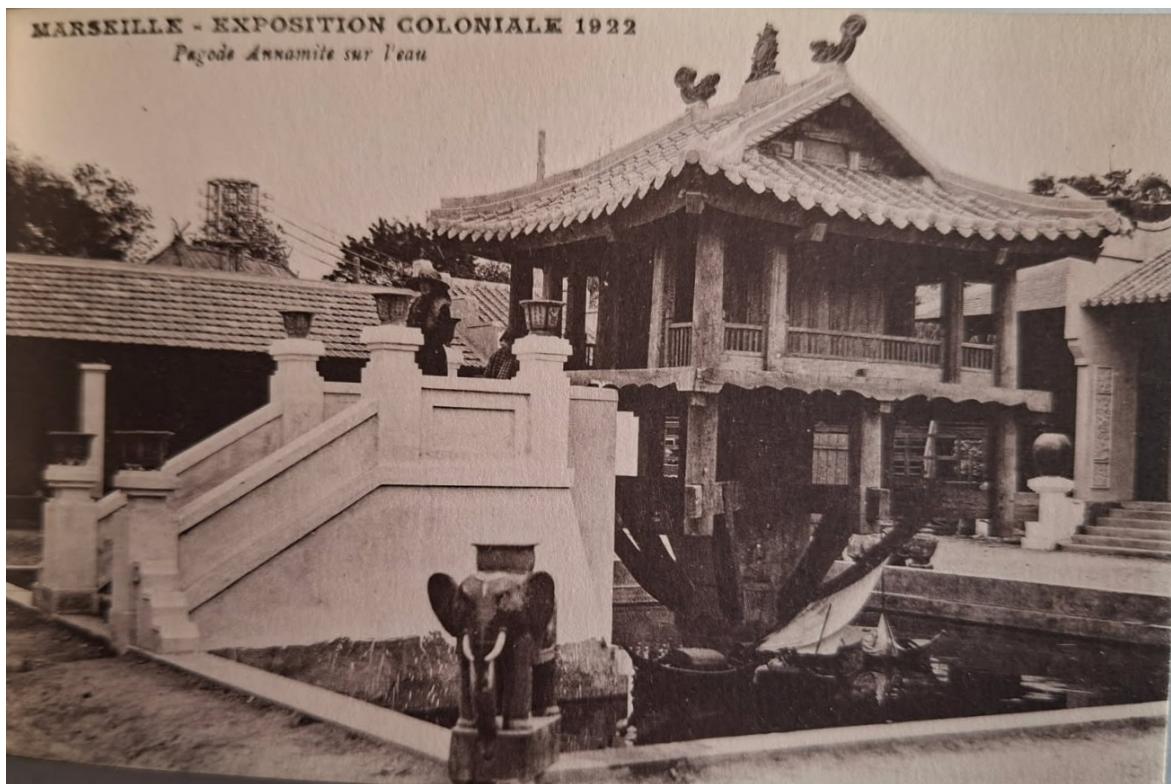
MARSEILLE
EXPOSITION COLONIALE 1922
Promenade en Pousse-Pousse

Promenade en pousse-pousse.

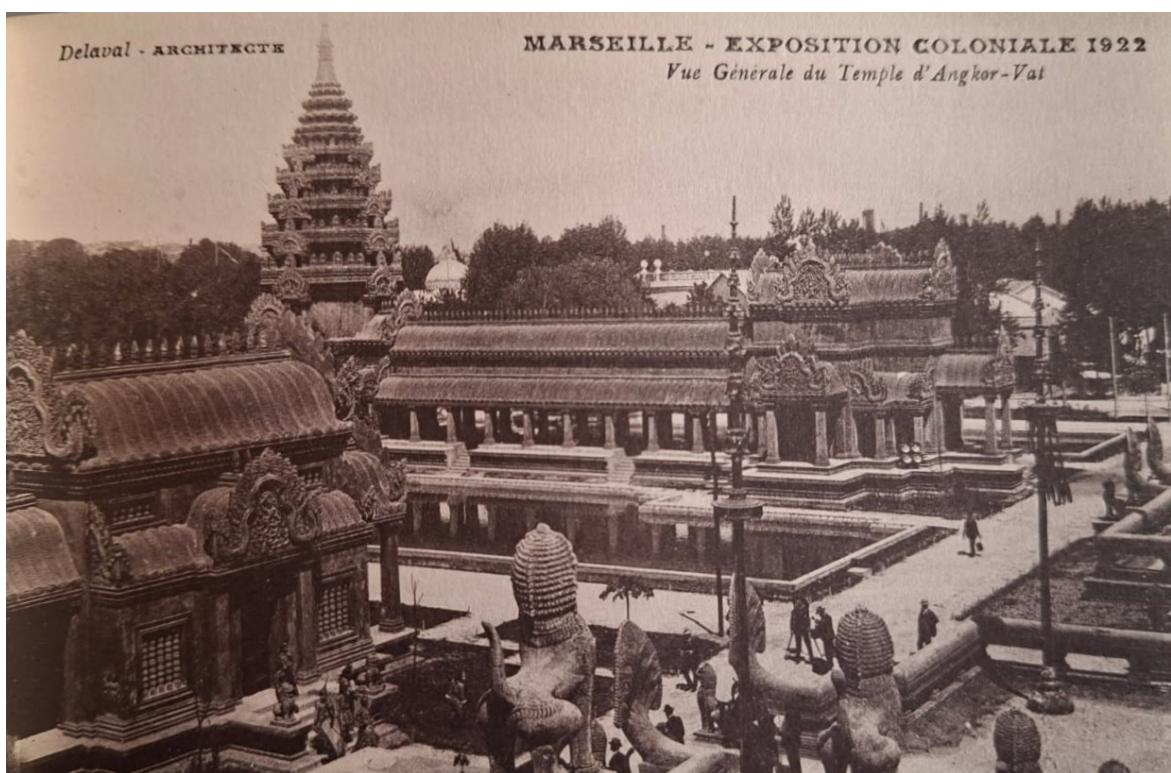


MARSEILLE . EXPOSITION COLONIALE 1922
Une Rue du Village Annamite

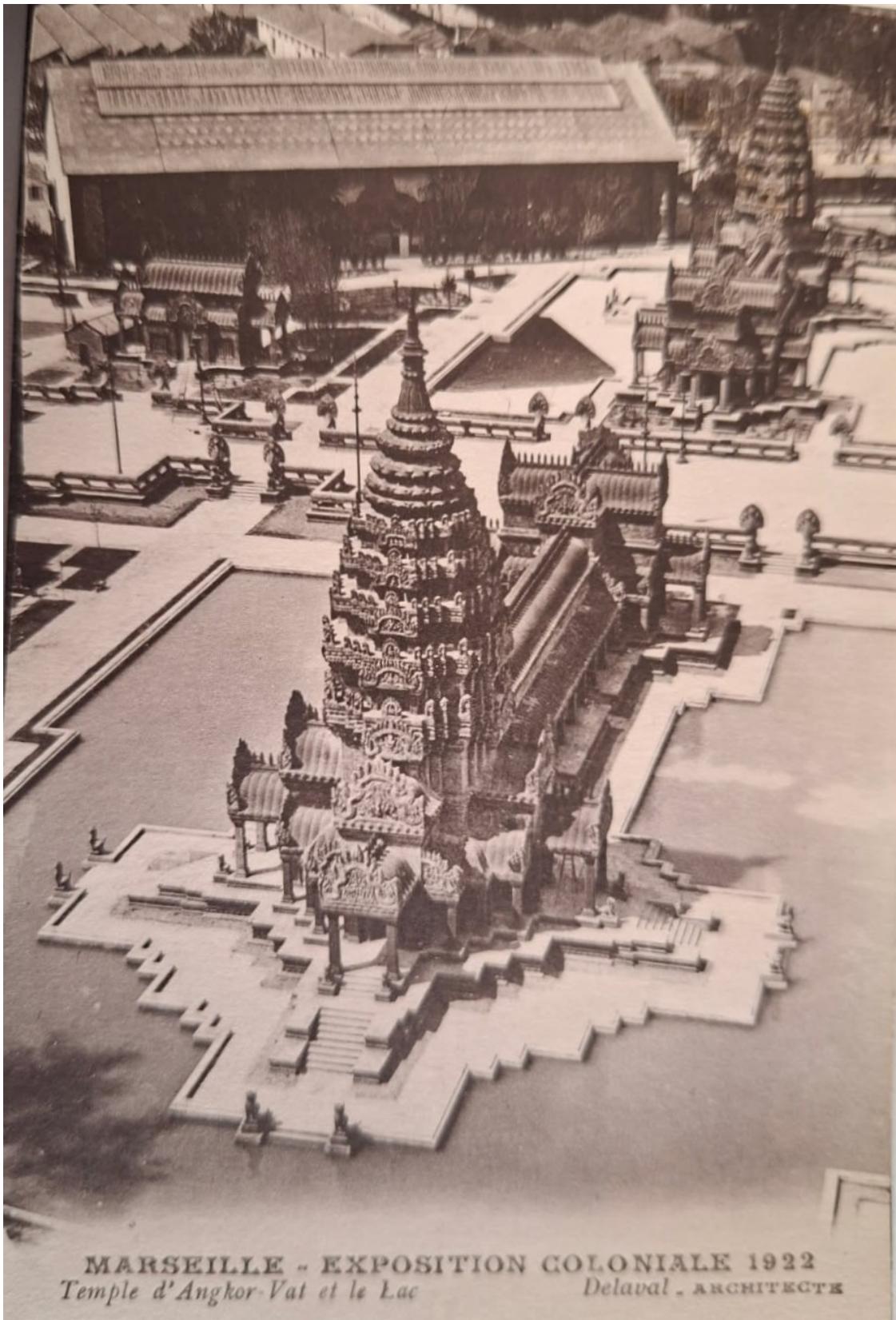
Une rue du village annamite.



Pagode annamite sur l'eau.



Vue générale du temple d'Angkor-Vat. — Delaval architecte.



MARSEILLE - EXPOSITION COLONIALE 1922
Temple d'Angkor-Vat et le Lac

Delaval, ARCHITECTE

Temple d'Angkor-Vat et le lac. — Delaval architecte.



Temple d'Angkor-Vat. — Delaval architecte.



Le temple d'Angkor-Vat et le Lac sacré.

(*Le Petit Marseillais*, 10 mai 1922)

Dans la visite qu'ils ont faite à l'Exposition, M. le président de la République et M. Albert Sarraut ont admiré la splendide collection de vues et l'album de luxe exécutés par un artiste saïgonnais, M. Ludovic Crespin, délégué par la chambre de commerce de Saïgon. On trouve, en cet album, les merveilleuses ruines d'Angkor et des pages très pittoresques évoquant la visite que leur fit le maréchal Joffre. Cette œuvre, qu'on peut se procurer, reliée ou brochée, chez l'auteur, boulevard Chave, 35, ou dans les bureaux de l'Indo-Chine, à l'Exposition, trouvera sa place naturelle parmi les collectionneurs et dans les administrations, écoles supérieures, compagnies de navigation. En outre, un pareil album permettra de faire connaître à tous les touristes et amateurs les merveilles que nous possédons en Extrême-Orient.

En même temps que M. le ministre des colonies, nous avons remarqué, dans le même stand de M. L. Crespin, un cadre de 2 mètres sur 3 mètres, représentant toutes les phases du lancement d'un cargo à Saïgon : l'*Albert-Sarraut*. Ce tableau sera exposé au ministère des colonies, à Paris. Nous félicitons sincèrement le distingué artiste. — S.

À l'Exposition Coloniale de Marseille
(*L'Écho annamite*, 18 mai 1922)

À Marseille, M. Long acclamé, visita le Palais de l'Indochine à l'Exposition Coloniale : il exprima sa vive satisfaction.

COCHINCHINE
—
SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1922)

Vers l'exposition de Marseille

Le délégué de la chambre d'agriculture* à l'exposition coloniale de Marseille, M. Joseph Lagarde, embarquera à bord de l'*Angers*. C'est un vieux Cochinchinois comptant 43 ans de séjour ininterrompu⁴ en Cochinchine.

M. Maurice Long à l'Exposition

UN DÎNER À LA MAISON COMMUNE ANNAMITE
(*Le Petit Marseillais*, 24 juillet 1922)

Dans le cadre original et somptueux de la Maison commune annamite, qui est une des curiosités les plus attrayantes de la section indo-chinoise à l'Exposition, M^{me} et M. Maurice Long, gouverneur de l'Indo-Chine, recevaient à dîner, samedi soir, de nombreuses personnalités. Nous avons noté la présence de MM. Thibon, préfet des Bouches-du-Rhône ; Artaud, député, commissaire général de l'Exposition ; Brieux, le

⁴ Sauf par un congé de convalescence en 1897.

grand auteur dramatique, membre de l'Académie française ; Archimbaud, député de la Drôme ; Delmas, remplaçant M. Flaïssières, maire de Marseille ; le général Monroe ; le capitaine de frégate Martin ; Loisy, commissaire général adjoint de l'Exposition ; Guesde, commissaire général de l'Indo-Chine ; [Louis] Bonnaud et Giry, directeur et directeur adjoint de l'Exposition ; Edmond Joucla, chef du service colonial ; Henri Brenier; Domergue ; Dufour, président du tribunal de commerce ; Lallier du Coudray, Gourdon, Pauher, de Montjoye, Delaval, Eutrope, Joyeux, Eckert, Rousseau, Valny, Dupuy, Barthélémy, membres du haut personnel du commissariat de l'Indo-Chine ; les commissaires des colonies Guy, Beauregard, Geoffroy Saint-Hilaire, Morgat, Fourcade, José Silbert, Richaud ; J.-B. Samat et G. Bourrageas, directeurs du *Petit Marseillais* ; Richard, directeur du *Petit Provençal* ; Millaud, directeur du *Soleil* ; Barlatier, directeur du *Sémaphore* ; P. Audibert, directeur du *Radical* ; Jean Ajalbert, J.-H. Rosny, Jean Hesse, L. Forest, Larue, P. Weber, Robiquet, Montfort, Vailiat, Hauser, Prax, Bigot, de Tessian, Lautier, Parsons, Jacques Léotard ; M^e Corticchiato, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Adolphe Fouque⁵ ; des conseillers annamites de l'Indo-Chine, etc.

À l'heure des toasts, M. Artaud a dit, avec sa bonhomie et son bon sens coutumiers, d'excellentes choses. Après avoir salué M. et Mme Long et s'être réjoui de voir l'éminent gouverneur général de l'Indo-Chine entouré de l'élite de la pensée française, M. Artaud prie nos distingués confrères de la presse parisienne de protester, avec lui, contre les prétentions du fisc, qui assimile l'Exposition coloniale et nationale de Marseille à une entreprise de spectacles et encaisse des droits élevés en conséquence. Le commissaire général termine en remerciant M. le gouverneur et les brillants représentants des lettres et de la presse qui l'ont accompagné, d'avoir bien voulu consacrer quelques journées à la visite de l'Exposition.

M. Thibon, préfet des Bouches-du-Rhône, exalte en termes des plus heureux l'œuvre remarquable accomplie par M. Maurice Long en Indo-Chine. M. Pierre Weber, vice-président de la Société des auteurs dramatiques, fait, avec autant de délicatesse que d'esprit, l'éloge de l'Exposition, dont il vante le charme profond et le haut enseignement, et il remercie M. le gouverneur général et M. Artaud de l'accueil si cordial qu'il a bien voulu réservé aux représentants de la presse quotidienne. M. Maurice Long, qui est l'objet d'une véritable ovation, après des paroles pleines d'amabilité à l'égard de M. Artaud et des invités groupés autour de lui, exprime à tous ses collaborateurs et, plus particulièrement, à M. le résident supérieur Pierre Guesde, commissaire de la section indo-chinoise, sa gratitude très vive pour les efforts remarquables qui ont abouti au succès magnifique de la participation de l'Indo-Chine à l'Exposition. Il associe à cet hommage les populations indigènes et les notables des provinces qui ont tenu, eux aussi, à participer à cette manifestation qui donne une idée si éloquente des ressources de notre grande colonie d'Extrême-Orient et de son travail et de son art. Enfin, après avoir souligné le grand Intérêt national d'une pareille œuvre, Ü a fait appel aux maîtres de la pensée française, venus l'admirer à Marseille, pour que, par leurs voix autorisées, soit proclamée la beauté de cette Exposition, qui démontre, avec tant de force et d'éclat, l'état actuel si prospère de l'Indo-Chine, et laisse entrevoir pour elle un avenir plus riche et plus brillant encore.

M. Long, à l'issue de ce beau discours, a porté la santé de M. Albert Sarraut, ministre des colonies, au milieu de vifs applaudissements.

Un spectacle original et charmant, dont les interprètes étaient les danseuses cambodgiennes et la troupe du théâtre annamite, a mis fin à cette soirée, d'une rare somptuosité.

⁵ Alexandre-Charles (dit Adolphe) Fouque (Marseille, 7 juillet 1885-Marseille, 2 oct. 1938) : fils de Jacques Alexandre Fouque, propriétaire de l'Hôtel d'Orléans, et de Marie Victoire Garisson. Marié à Joséphine Sacoman. Président de la Société générale des Tuilleries de Marseille (anc. Éts Sacoman). Officier de la Légion d'honneur.

M. Maurice Long a quitté notre ville, hier matin; mais sa visite de ces jours derniers à l'Exposition coloniale ne sera pas la dernière et il compte revenir à Marseille le mois prochain.

LES PÊCHES COLONIALES À L'EXPOSITION DE MARSEILLE (*L'Information financière, économique et politique*, 26 juillet 1922)

Nous voyons, cette année, pour la première fois, à l'Exposition coloniale de Marseille, non pas le « Palais de la Mer coloniale », que l'on avait rêvé et qui n'a pu être édifié faute de crédits suffisants en temps voulu, mais tout au moins une présentation par les grandes colonies (Indochine, Afrique Occidentale Française et Madagascar) des principaux produits d'origine marine ou fluviale destinés soit à l'alimentation locale, soit à l'alimentation métropolitaine.

L'Indochine, en particulier, a une très belle exposition, grâce aux envois faits par M. Krempf, directeur du [Laboratoire de la mer et des pêches d'Indochine](#), et à l'activité de M. Gourdon, commissaire adjoint de l'Exposition, aidé d'un préparateur du Muséum, envoyé spécialement à cet effet.

Cette exposition comprend de nombreuses espèces de poissons, crustacés, mollusques, échinodermes, coraux, etc., ayant, plus spécialement, un intérêt commercial ou industriel.

La plupart de ces matériaux ont été classés et déterminés scientifiquement, comme du reste ceux de l'Afrique occidentale et de Madagascar, au Muséum national d'Histoire naturelle, dans le Laboratoire de M. le professeur Gruvel.

La collection de l'Afrique Occidentale française provient pour la plus grande partie de [Port-Étienne](#), le très intéressant port de pêche créé par M. le gouverneur général Roume, dans la baie du Lévrier (Mauritanie) et qui est en train de prendre un essor considérable. On peut donc voir la mangouste royale qui arrive maintenant, d'une façon normale, sur le marché parisien ; des poissons de différentes espèces, qui salés, séchés, fumés, etc., sont envoyés sur toute la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Congo belge, ainsi que des produits industriels, tels que guanos, huiles, huiles de foie, ragues, vessies natatoires, etc.

Enfin, Madagascar, présente aussi, grâce aux beaux envois fait par M. Petit, préparateur au Muséum, dans le service de M. Gruvel, une très belle et très intéressante collection, particulièrement des belles espèces de mangoustes, de crevettes et de crabes, si abondants sur les côtes de la Grande île et qui pourront servir à la fabrication d'excellentes conserves, telles que celles que l'on fabrique au Cap de Bonne-Espérance et au Japon.

On se rappelle que l'an dernier, des poissons et crustacés (mangoustes et crevettes) sont arrivés de Madagascar à Paris, en excellent état de conservation.

Il y a aussi, dans cette collection, de nombreuses espèces de poissons, de mollusques à nacre et à perles, dont les gisements importants viennent d'être découverts dans le nord-ouest de l'île par M. Petit.

En somme, il y a là tout un ensemble qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont préparé et à ceux qui l'ont présenté.

Cela nous fait d'autant plus regretter le « Palais de la Mer Coloniale » que l'on nous avait promis et que nous espérons bien voir, cette fois, à l'Exposition coloniale de Paris.

L'EXPOSITION COLONIALE NATIONALE DE MARSEILLE (*L'Écho annamite*, 5 septembre 1922)

Rapport de Monsieur Louis Bonnafont, délégué des planteurs et de la chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam.

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques précisions, ayant trait à l'Exposition de Marseille, à laquelle vous aviez bien voulu me déléguer.

Les bureaux, absorbés par les déménagements, les emménagements ou les conflits d'attribution, ne répondent pas plus aux lettres ordinaires qu'à celles recommandées ou chargées. Voici un cas typique : désirant soumettre au « Congrès de l'organisation coloniale », qui m'avait adressé ses programmer, quelques communications intéressant la colonisation, j'adressai, dès le mois de février, par lettre recommandée (Récépissé n° 439 du 4 février 1922) à M. le secrétaire général du congrès ; 55, rue Paradis, mon adhésion audit congrès ; en temps qu'un mandat de cotisation (mandat n° 108, Série 39766). Pas même d'accusé de réception. Pensant me rendre utile, je vins me fixer à Marseille dès les premiers jours d'avril. Malgré des démarches personnelles utiles dans les bureaux, je ne pus obtenir de réponse écrite et ne pus jamais savoir ce qu'étaient devenus lettre et mandat. Le monsieur très distingué qui fonctionnait avec beaucoup d'autres personnes des deux sexes, dans l'une des alvéoles de cet étage colonial, m'expliqua avec une parfaite courtoisie, que divers services ayant changé de rue et de locaux, il était très difficile de savoir quoi que ce fût.

Dès avant l'ouverture, je me suis mis en relations avec M. le directeur général et M. le directeur technique pour l'Indochine. Il résulte de mes entrevues avec ces hautes personnalités qu'aucun produit pour la dégustation n'a été envoyé par les planteurs ou industriels du Tonkin, et que M. Frasseto a été chargé de la vente des cafés. D'autres colonies et de nombreuses maisons de France ont ouvert des pavillons de dégustation payants qui ont rapporté des bénéfices très appréciables aux producteurs. C'est, par exemple, par centaines de milliers que se chiffrent le nombre de tasses de chocolat Meunier bues dans le pavillon spécial de cette maison.

L'exposition s'ouvrit à la date fixée, le 16 avril. On inaugura surtout des constructions en cours, des tas de décombres et de plâtres. L'entrée dans la plupart des Palais fut interdite dès la passage du cortège officiel, afin de permettre l'achèvement des installations dont certaines se poursuivaient encore lors de mon départ (16 juin).

Mais, tout de suite, une foule énorme et très cosmopolite fut attirée dans l'enceinte de l'Exposition par les concerts, dancings, théâtres, ballets, illuminations, cinémas, personnages divers, gens et animaux exotiques.

Le 7 mai, visite de M. le Président de la République. Ce fut une seconde et la véritable inauguration. Le soir, premier grand défilé colonial. Celui-ci, qui eût pu être une manifestation grandiose et imposante et laisser, dans l'esprit du chef de l'Etat comme dans celui de nombreuses personnalités qui l'accompagnaient, une impression de confiance dans notre avenir économique, fut lamentable parce que très incomplet, mal réglé, mal organisé.

Les réunions se succédèrent ensuite sans interruption : pharmaciens et petits retraités, pépiniéristes et maestros, sportsmen et ingénieurs, en passant par une apothéose de grâce et de beauté, avec la réception des reines de Marseille.

L'occasion était belle d'offrir un fort prix en espèces au savant qui découvrirait un remède pratique et efficace contre la peste bovine. Personne n'y a songé.

Les Palais de l'Indochine, reproduction de temples d'Angkor, sont des merveilles uniques d'art architectural. L'édification de ces palais fait le plus grand honneur aux architectes qui l'ont exécutée et il n'y eut qu'une voix parmi les visiteurs pour regretter que tant de millions aient été dépensés pour l'édification de Palais d'une durée aussi

éphémère. On les eût souhaités construits en matériaux plus durables que le carton-pâte.

Mais, les générations Khmers qui édifièrent Angkor n'avaient point prévu que les galeries et colonnes du rez-de-chaussée, abriterait une exposition économique. La lumière et, surtout, les espaces muraux font défaut.

De l'exposition économique et agricole, la seule qui nous intéresse ici, je ne dirai qu'une chose : ce fut trop musée, et l'absence de documentation écrite, très voyante, ne manqua pas de faire l'objet d'une observation de M. le gouverneur général Long, lors de sa première visite, à son arrivée en France.

Il y avait, certes, tous les produits de la Colonie, mais on eût aimé voir au-dessus de l'énorme globe de coton ou de caoutchouc, par exemple, les précisions sur la production, les possibilités, les prix, etc.

Cette absence de documentation fut d'autant plus remarquée que d'autres colonies en furent prodigues.

Relevé en passant à l'Algérie : « Cette exposition témoigne du labeur commun et de l'association étroite des colons et des indigènes algériens. » Ailleurs Après une traversée de vingt-six heures, chacun peut admirer les merveilles naturelles de l'Algérie et celles qu'a créées l'effort persévérant de nos colons. » Ailleurs encore : « Une grande leçon, tout à l'honneur de la France, se dégage de l'active collaboration de tous les Algériens, qu'ils soient Français, d'origine, européens ou de race indigène ». (Discours de M. Millerand, Alger, 19 avril 1922). Etc., etc.

À Djibouti, entre autres inscriptions : « Sur près de 350 millions de francs, l'étranger en accapare 300 millions ». Ailleurs : « Fabricants français, pas d'étoffes autres que celles figurant ici. » Ailleurs encore : « Le Commissariat de la Colonie se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, etc. ».

L'Indochine manquait de ce genre de réclame économique, si nécessaire à l'appel des capitaux.

Des milliers de visiteurs se sont succédés dans le Grand Palais de l'Indochine et ont constaté, avec une surprise qu'ils ne cachaient point, la multiplicité de nos ressources. Très nombreux furent ceux qui demandèrent des précisions sur les possibilités en tels ou tels produits. Des commandes importantes en kapok, sièges en bois courbé, et dentelles ont été passées en mai et juin.

Un administrateur du Cambodge, détaché de l'Agence économique de Paris, était chargé à l'Exposition, de satisfaire aux demandes de renseignements sur tous les produits et les possibilités des divers pays de l'Union.

Aucune brochure de propagande. Alors que diverses colonies faisaient distribuer des brochures, variant de dix à trente pages, sur leurs produits, leurs industries et le tourisme dans l'intérieur du pays, il n'y avait pas dans toute l'Exposition un guide du Tonkin, pas une monographie sur nos soies, nos cafés, nos plantes médicinales rien sur l'œuvre agricole.

La publicité par la grande presse et les grands quotidiens de province fut tout à fait insuffisante et mai organisée. On aurait dû faire passer quotidiennement un article nouveau, documentaire ou pittoresque.

La pauvreté des renseignements touristiques était indécente. Il eût fallu, près des angles des Palais de l'Exposition indochinoise, des panneaux précisant les proportions réelles, l'importance de l'œuvre, la conception unique au monde des merveilles l'Angkor. Rien de ce genre n'a été fait.

Rien non plus pour la baie d'Along, nos chasses et itinéraires d'excursions.

Par contre, une toile supercoloniale de plus de cent cinquante mètres carrés (je dis 150 mc), forçait le regard des visiteurs, par la quantité de barils de peinture qu'elle avait nécessitée. Cela représentait, en style aztèque ou dada, un formidable paysage de cauchemar, à gibbosités de couleurs, avec des bêtes ou des gens d'outre-tombe, des fruits ou des feuilles fantomatiques... !

Les brochures de propagande, dans le genre du travail établi pour l'Exposition internationale de Lyon en 1914, et ayant pour titre « l'Indochine », eussent trouvé leur grande utilité auprès des nombreux groupes de personnalités appartenant au monde financier français et américain, qui ont visité l'Exposition avec un intérêt très réel.

Le 12 juin, les membres du Congrès de la presse française se réunissaient dans la Salle des Fêtes à l'Exposition, afin surtout de rechercher les moyens d'utiliser les ressources des Colonies, en vue de la fabrication en France de la pâte à papier. La réunion aboutissait à la nomination de deux membres chargés de poursuivre la réalisation du problème de l'utilisation desdites ressources coloniales en vue de la production du papier en France. Il n'est pas téméraire d'avancer qu'une voix autorisée eût pu donner corps à un projet de création d'une nouvelle usine de pâte à papier en Indochine.

À citer parmi les dépenses somptueusement inutiles, celles nécessitées par la villégiature à Marseille d'une phalange d'aimables LaotIennes, qu'il fallut rendre aux rives du Mékong après moins de deux mois de séjour au parc de l'Exposition, leur présence ayant paru d'une utilité très contestable au prestige d'une manifestation économique.

Le Guide officiel de l'Exposition n'a paru qu'en juin, en sorte que du 16 avril au 15 juin les visiteurs n'eurent aucun renseignement écrit pour se diriger dans les trente-six hectares de l'Exposition.

Les entrées, dans les deux premiers mois du moins, grâce aux multiples concours, congrès, banquets, concerts et autres attractions, furent très nombreuses et l'Indochine très visitée. Quelques demandes de renseignements économiques ont été satisfaites ; mais on eût pu faire infinité mieux pour la propagande en faveur de la venue en Indochine des capitaux et des énergies.

Il n'est pas douteux que l'Exposition coloniale nationale de Marseille soit un succès. Mais les leçons de 1906 n'ont servi à rien. Les thés et cafés étrangers étaient vendus concurremment aux produits similaires de nos colonies.

L'autorité supérieure eût pu imposer dans toute l'enceinte de l'Exposition nationale, des produits nationaux et rien que des produits nationaux français.

La propagande pratique des réalisations dont on parle officiellement depuis tant d'années, eût gagné à être poursuivie en collaboration plus effective entre colons, industriels ou producteurs et fonctionnaires.

Cette collaboration eût pu aboutir, par exemple, à la publication d'une brochure de cent à cent cinquante pages sur chaque pays de l'Union, Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Syndicats. — Sociétés — Monographies de deux ou trois pages au maximum sur les principaux produits ou principales industries, et après chacune de ces monographies, les noms et adresses de tous les Européens et de tous les indigènes pratiquant les transactions s'y rapportant.

La brochure illustrée eût été parcourue, consultée, serait restée et aurait provoqué des relations d'affaires directes entre métropolitains et indochinois. Cela eût déjà été un résultat très appréciable.

Chaque fois que j'ai voulu émettre une idée pratique de réalisation immédiate, je me suis heurté à des atermoiements, à des gestes dilatoires, à des objections de pure forme. Ces Messieurs fonctionnaires semblaient craindre le doute sur l'universalité de leur compétence et de leur infaillibilité.

C'est là une manifestation symptomatique d'un état esprit spécial, peu favorable à l'action, encore moins aux résultats.

Signé : BONNAFONT Louis.

Juillet 1922.

Mariage
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1922)

À l'Exposition Coloniale, dans le somptueux salon du Commissariat de l'Indochine, magnifiquement paré de fleurs pour la circonstance, a été célébré, le 29 septembre 1922, le mariage de M. Maurice Devé⁶, administrateur des services civils de l'Indochine, commissaire adjoint à l'Exposition, avec M^{me} M. A. Boullard, la charmante artiste peintre au talent si personnel.

Les témoins étaient, pour la gracieuse épousée : M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, et pour le marié M. Pierre Guesde, résident supérieur de l'Indochine, commissaire général de l'Indochine à l'Exposition coloniale.

M. Flaïssières, sénateur et maire de Marseille, a prononcé en l'honneur des jeunes mariés le plus délicat et le plus élogieux discours.

Nous adressons aux nouveaux époux nos souhaits de bonheur.

(L'*Avenir du Tonkin*, 29 janvier 1923)

Lauréat de l'exposition coloniale. — Nous apprenons avec plaisir que M. Hoang-xuân-Lan, propriétaire de la *Fonderie tonkinoise**, vient de recevoir une médaille en argent, récompense très méritée que lui ont décernée les membres du jury pour ses objets en bronze qu'il avait expédiés à l'exposition coloniale de Marseille. Les objets artistiquement fabriqués ont été totalement achetés. Nos félicitations.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 27 avril 1923, p. 2, col. 2+3)

ANNAM

— M. Morize (Jules-Paul), administrateur adjoint de 1^{re} classe des Services civils, précédemment dans la position de congé hors cadres, en service au commissariat de la Section indochinoise à l'Exposition de Marseille, revenant de France, est mis à la disposition du Résident supérieur en Annam.

LE PALMARÈS DE L'EXPOSITION
DE MARSEILLE

Récompenses aux collaborateurs des exposants
Indochine
(L'*Avenir du Tonkin*, 5 mai 1923)

Grand Prix
Régismanset Ch., collaborateur,
Diplômes d'honneur
Corret Noël, collaborateur des Établissements Delignon-Annam.

⁶ Maurice-Arsène Devé (Paris, 1879-Tanger, 1968) : créateur de la Boîte à musique à Hanoï. Il termina sa carrière comme résident à Laokay (1933-1935).

Devé Maurice⁷, administrateur des Services civils [ligne manquante] Franco-Annamite te cl. 50 *bis*.

Ha-Quang-Vanh, collaborateur de la maison Pham-van-Quan.

Krempf, directeur, collaborateur à l'Institut scientifique de l'Indochine, cl. 67 *bis*.

H. Marchall et Miestchavinoff, cl. 26.

Tortel Lucien, collaborateur de la Société franco-annamite, cl. 50 *bis*.

Touron, directeur, Port Wallut, collaborateur Société Domaine de Kebao-Port Vallut, cl. 25.

Médailles d'or

Bassouls, Saïgon, collaborateur de Plantations de Tung-lap-Bec, cl. 23.

Berduc, Albert, collaborateur de l'Est Asiatique français, cl. 38 à 41.

Bussy [Busy (Léon)], intendant militaire, collaborateur du Gouvernement Général de l'Indochine, cl. 27 *bis*.

Crespin (Mme), collaboratrice, Établissements Crespin, cl. 76 *bis*.

Dolfus, préparateur au Muséum de Paris, collaborateur de l'Institut scientifique de l'Indochine, cl. 76 *bis*.

Francisoud Denis, préparateur, collaborateur des Établissements Delignon-Annam, cl 50 *bis*.

Gras, trésorier-payeur de l'Annam, collaborateur de la Société des Amis du Vieux Hué, cl. 29 *bis*.

Groslier Georges, directeur de l'École des Arts Cambodgiens, collaborateur de la Société des Amis d'Angkor, cl. 29 *bis*.

Lancelin (commandant) directeur des Messageries fluviales de Cochinchine, collaborateur du syndicat d'initiative de l'Indochine, cl. 29.

Lesterre, Ernest, collaborateur de l'Est-Asiatique Français, cl. 38 à 11.

Lochard, ingénieur en chef, collaborateur, directeur du service des mines, cl. 25.

Paguenaud, collaborateur, cl. 26.

Paillet, collaborateur de la Société des Forges, atelier et chantiers d'Indochine, cl. 76 *bis*

Père Cadière, collaborateur de l'Association des Amis du vieux Hué, cl. 50 *bis*.

Pham-van-Can, collaborateur de Pham-van-Khoan, cl. 50 *bis*.

Têtard, chef de service, collaborateur du Gouvernement général de l'Indochine.

Vieillard, M. J., collaborateur de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient, cl. 766.

Vu-van-Ham, collaborateur de la société Franco Annamite, cl. 50 *bis*.

Médaillés d'argent

Charpentier, chef de bureau, collaborateur de la direction du service des Mines, cl. 25.

Nyuyên-duc-Hoc, collaborateur de Pham-van-Khoan, cl. 50 *bis*.

Nyuyên Uuron (?), collaborateur des Établissements L. Delignon, cl. 50 *bis*.

Fanton d'Andon, collaborateur de la Compagnie caoutchouc manufacturé, cl. 76 *bis*.

Crespin, Joseph, collaborateur des Établissements L. Crespin, cl. 76 *bis*

Diep-ky-Tuong, collaborateur des Établissements L. Delignon, cl. 50.

Médaillés de Bronze

⁷ A dirigé, à Marseille, l'installation de dioramas et panoramas touristiques et présenté une remarquable exposition ethnologique. Il a été l'animateur des Fêtes qui, par leur pittoresque, leur variété et leur intérêt artistique, ont donné un éclat exceptionnel à la participation de l'Indochine à l'Exposition Nationale coloniale de Marseille.

Trinht-van-Thach ; Huynh-kim-Thanh ; Ng.-van-Phuoug ; Ng.-van-Nam ; Ny.-Ouu ; Luong-Trach-Quinh, Luuny-quoch-Khanh, collaborateurs des Établissements L. Delignon, cl. 50 bis.

Mentions honorables

Ha-trach-Tham et Bui-Than-Hao, collaborateurs des Établissements L. Delignon, cl. 50 bis.

LE PALMARÈS DE L'EXPOSITION
DE MARSEILLE
(suite)

Récompenses aux exposants

Indochine

Mentions honorables

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mai 1923)

Aviat, Hanoï ; Barry, Hanoï ; Boi J., Binh-Dinh ; Brossard et Maupin, Haïphong ; Bui-Dien, Diem-Den, province Quang-Dinh, Annam ; Cao-duh-Luyen, Bentré ; Chanh Bai Chan, Long Uy ; En, chef de canton de Phonk-Kranh-Thnony ; Collège Quoc-Hoc à Hué ; Collinet de la Salle, 70, bd Gambetta, Hanoï, Tonkin ; Doan Tan Truc Ly, province Quang Binh, Annam ; Dang Tien Duc Pho, province de Quang-Binh, Annam ; Dinh-Khoa, Tamky, Annam ; Dien Fang Gang, Longxuyen ; Duong-van-Thu, Bentré ; Duong Tuyen, Bentré ; Doan Nhien, Truc Ly ; École de charronnage du Laos ; École de la Sainte Enfance, à Hué ; École de filles de Xieng Khouang, Laos ; École Jeanne d'Arc à Hué ; École professionnelle de Hué ; École professionnelle de Pnompenh ; Faussemagne, Haïphong, Tonkin ; Fauvel Victor*, Haïphong ; Ha Tun Kun, Cantho ; Hoang Ban, Van-Lan, province de Quan-Binh, Annam ; Ho-van Si, Bentré ; Huynh Dinh Ngau, Gocong ; Huynh-Thuan, Sadec ; Hung-Ky et Cie, Hanoï ; Lamorte M.-V., à Saïgon ; Lê Phung, Mai Xa Ha, province Quang Binh, Annam ; Lê Quang Liên, Baria ; Lê van But, Bentré ; Lê-van-Canh, Bentré ; Lê-Van-Viên, Bentré ; Long-Phu dit Ngo-van-Bot, Mac-dinh-Tu, Hanoï ; Mai-Chi, Binh-dinh, Annam ; Ngo-van-Vy, Ng.-phuoc-Doi, Longxuyen ; Ng. van-Nam, Bentré ; Ng. van Dien, Bentré ; Ng.-van-Do, Bac-Ninh ; Ng. van Duc. Sadec, Ng Khac Thiem, Bentré, Ng.-van-Sam, Bentré ; Ng. van Sam, Bac-Ninh ; Ng. van-Thau, Bac Ninh ; Ng van Nhien, Bentré ; Ngo thi-Tuy, Bentré ; Ng.-van-Nhong, Longxuyen ; Ng.-Tu, Lemy ; Ng.-Nhon, Lemy ; Ng.-man-Tri, Hien-Loc ; Pagode de Binh-Duc, Longxuyen ; Pagode de My Phuc, Longxuyen ; Pagode de Tau-Mao, Bentré ; Phan Huu Dong Moi, Annam ; Phan-quang-Phuong, Cantho ; Phan-van-Mai et Phan-him-Bang, Haïphong ; Pham-van-Thinh, Bentré ; Pham-Vi, Liem-Truc, province de Binh-dinh, Annam ; Phan-van-Bun, Bentré ; Phuc Annam, province Thanh-Hoa ; Service de l'enseignement primaire du Laos ; Service local de l'Enseignement de la Cochinchine ; Société commerciale industrielle du kapok, Paris ; Société d'enseignement mutuel du Tonkin, Hanoï ; Société française de Couleurs et Peintures métallurgiques « Standard »*, Hanoï ; sous-chef de canton de An-Binh Longxuyen ; Station Agricole de Hanoï ; Station d'élevage du mouton, à Lat Houang ; Tran-dinh-Thu, Hanoï ; Tran van da, Bentré ; Tran-van-Thinh, Longxuyen ; Truong-van Thaï, Tu-hung-Tuu, Longxuyen ; Tu-thien Phuc, Longxuyen ; Village de An-Dinh, Bentré ; Village de An loi Bentré, Village de Ean-Dien, Bentré, Village de Paphme, Bentré ; Village de Hoi an, Bentré ; Village de My an, Bentré ; Village de Nhaa-Ai, Cantho ; Village de Tanan, Cantho ; Nguyen Fu, Lemy ; Nguyên Mau Fri, Hiên Loc ; Nguyen Nhon, Lemy ; Vo-van-Thuong, Bentré ; Wald Fernand, Hanoï.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 8 mai 1923, p. 2, col. 3)

LAOS

— Par arrêté du gouverneur général p i. de l'Indochine du 15 mars 1923 :

M. Barthélémy (Marie-Joseph-Raymond), administrateur de 1^{re} classe des Services civils, de retour d'une mission en France comme délégué du Laos à l'Exposition de Marseille, est appelé à reprendre la direction du commissariat du gouvernement à Xiêng-Khouang, à compter de sa prise de service.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 14 juin 1923, p. 2, col. 5)

— Le service séricicole de la Cochinchine*

.....
En 1921, il a été tissé plus de 672 mètres de soie, 70 mouchoirs de 45 centimètres carrés et on a vendu pour 690 piastres de pongée. De Saïgon, il avait été envoyé à Marseille, pour l'Exposition coloniale, 245 mètres de tissu représentant une valeur de 403 piastres environ.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 15 juin 1923, p. 2, col. 3-4)

TONKIN

Le *Courrier d'Haïphong* souhaite que l'active propagande faite au moment de l'exposition de Marseille en vue de faire connaître les produits de la Colonie ne demeure pas sans lendemain. Ce vœu est sur le point d'être réalisé puisqu'une exposition permanente de grande envergure va incessamment être installée à Paris, au siège de l'[Agence économique de l'Indochine](#).

[LÉGION D'HONNEUR](#)
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923)
(*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Sont élevés à la dignité de grand officier :

M. Martial Merlin, gouverneur général de l'Indochine
Commandeurs

Baudoin (François-Marius), résident supérieur, gouverneur général de l'Indochine par intérim. Officier du 4 décembre 1918. A dirigé la participation de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Guesde (Mathieu Théodore Pierre), commissaire général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille. Officier du 28 septembre 1920.

Simon (Marie-Joseph-Alphonse-Stanislas) vice-président, administrateur délégué de la Banque de l'Indochine. Officier du 7 août 1900. Président du comité d'organisation de la classe 42 à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Officiers

Bedat (*Joseph-Marie-Bernard*), industriel concessionnaire du service des eaux à Hanoi. Chevalier du 9 janvier 1914. Vice-président du comité consultatif de la section indochinoise à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Berthet (*Jules-François*), administrateur de sociétés en Indochine. Chevalier du 4 août 1914. Médaille d'argent à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Bogaert (Désiré-Henri), industriel à Hué. Chevalier du 17 juillet 1908. Hors concours et membre du jury à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Delignon dit Buffon (*Lucien-Victor*), industriel en Annam. Chevalier du 21 mai 1914. Hors concours. Membre du jury à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Delpech (Edmond-Jean-Frédéric-Marie), administrateur délégué de l'Est-Asiatique français. Chevalier du 27 mai 1914. Président la classe 64 à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Ducuing (Paul-Jean-Marie), directeur des travaux d'art du biscuit à la manufacture nationale de Sèvres. Chevalier du 11 octobre 1906. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille [chargé d'une mission en Indochine (*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)].

Ferrant (*Raymond-Frédéric*), administrateur délégué de la Société française des charbonnages du Tonkin. Chevalier du 17 juillet 1908. Exposant (section économique des mines, classe 1) à l'Exposition nationale coloniale de Marseille.

Fontaine (Léonard), administrateur délégué de la Société des distilleries de l'Indochine. Chevalier du 12 juillet 1919. Président de classe du jury à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Launay (*René-Lucien-Auguste*)[CCNEO], administrateur de sociétés agricoles d'Indochine. Chevalier du 6 mars 1912. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Schwob (Jacques-André), industriel. Chevalier du 8 juin 1910. Président du jury des classes 47 et 48 réunies à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Villeneuve (Jacques-Louis-Robert-Pierre), sculpteur statuaire. Chevalier du 11 octobre 1906. A participé à la décoration artistique dans la réédification de la pagode d'Angkor à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Chevaliers

Alcan (Émile), négociant importateur ; 42 ans de pratique industrielle. Conseiller du commerce extérieur. Membre du bureau de la chambre syndicale des caoutchoucs, gutta, etc. Délégué du syndicat professionnel des caoutchoucs qui a obtenu un grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Auberlet (Émile), sculpteur décorateur ; 5 ans 4 mois de services militaires, 6 campagnes guerre, 28 ans de carrière artistique. Vice-président de la chambre syndicale des sculpteurs et décorateurs. Médailles à de nombreuses expositions. Titres exceptionnels : chargé à l'exposition nationale coloniale de Marseille de tous les travaux de sculpture et de décoration du palais d'Angkor et de ses annexes.

Bec (*Alphonse-Auguste-Jules*), architecte de la ville de Saïgon ; 28 ans de services, 5 campagnes de guerre. Délégué du syndicat des planteurs de caoutchouc à l'exposition. Hors concours. Membre du jury. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Borysewicz (Vladislav [*dit Ladislas*]-Clément-Théophile)[6 octobre 1853 à Paris], administrateur des Messageries fluviales de Cochinchine. À la Compagnie des

messageries fluviales de Cochinchine depuis plus de 30 ans, n'a cessé d'y servir avec un dévouement, un zèle au-dessus de tout éloge. Hors concours. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille [23 décembre 1926 à Paris 16^e].

Bourrin (Ennemond-Claude-Henri-Vincent), directeur adjoint de l'Agence économique du gouvernement général de l'Indochine [Agindo] à Paris ; 24 ans de services, dont 15 ans aux colonies, 5 campagnes de guerre. A, en raison de ses fonctions, pris une part très importante à l'organisation du service des renseignements à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Bouvier (René), administrateur délégué des Papeteries de l'Indochine ; 1 an 5 mois de services militaires, 3 campagnes de guerre, 15 ans de pratique commerciale. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Cardot (Pierre-Léon-Jules), chef du service scientifique à l'Agence économique de l'Indochine [Agindo] ; 28 ans de services. Nombreux rapports sur le commerce et les produits indochinois, à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Cointreau (Louis-Gaston)*, distillateur liquoriste ; 7 ans 4 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 29 ans de pratique industrielle. Président du syndicat des vins et spiritueux de Maine-et-Loire. Création d'agences commerciales à Madagascar* et en Indochine*. Membre du jury. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Colin (Georges), industriel. Exploitant forestier au Cambodge. Depuis 1896 dans la colonie ; 27 ans de pratique, industrielle. Membre de la chambre de commerce et d'agriculture au Cambodge. A monté en pleine forêt une scierie mécanique. Exposant, Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Coquerel (Albert-Jean-Baptiste-Marie-Arthur), secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon ; 1 an, 2 mois de services militaires, 1 campagne de guerre, 28 ans de fonctions. Ancien professeur à l'association polytechnique. Secrétaire, puis archiviste et secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon. Membre du conseil d'administration de la Société immobilière de l'Indochine et de la Société des plantations de Di-An. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Cotte (Albert-Henri-Alexandre), industriel en soieries à Lyon ; 5 ans 5 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 23 ans de pratique industrielle. Président de la Société franco-annamite textile et d'exportation [SFATE]. Membre du jury et rapporteur pour les classe 50 B et 50 bis. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille,

Cozette (Charles-Eugène), garde général. Ancien chef du service forestier au Cambodge ; 38 ans 11 mois de services, dont 22 ans 8 mois aux colonies. A dirigé au Cambodge la préparation de l'exposition des produits forestiers de cette colonie. Diplôme d'honneur du jury. Attaché au commissariat général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Davel de la Nézière (Joseph), artiste peintre. Ancien chef du service des arts indigènes au Maroc. Commissaire adjoint du Maroc à l'exposition nationale coloniale de Marseille; 5 ans de services civils, 4 ans de services militaires, 5 campagnes de guerre. Nombreuses missions en Indochine, au Maroc et à l'étranger. 3 grands prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Delaval (Joseph), architecte des bâtiments civils de l'Indochine ; 21 ans 4 mois de services, dont 15 ans aux colonies. Grand prix à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Devé (Maurice-Arsène), administrateur adjoint des services civils de l'Indochine ; 20 ans 6 mois de services, dont 11 ans aux colonies. A dirigé, à Marseille, l'installation de

dioramas et panoramas touristiques et présenté une remarquable exposition ethnologique. Il a été l'animateur des fêtes qui, par leur pittoresque, leur variété et leur intérêt artistique, ont donné un éclat exceptionnel à la participation de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Dupuy (Louis-Volny), administrateur de 2^e classe des services civils de l'Indochine ; 4 ans 7 mois de services, dont 15 ans 4 mois aux colonies. Diplôme d'honneur à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Eckert (Louis-Frédéric), administrateur de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine ; 22 ans 15 jours de services, dont 18 ans aux colonies. Diplôme d'honneur du jury supérieur. A prêté son concours le plus actif et le plus dévoué aux services administratifs du commissariat général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Eutrope (Eugène-Henry-Roger), administrateur de 2^e classe des services civils de l'Indochine ; 20 ans 4 mois de services, dont 11 ans et 2 mois aux colonies. Diplôme d'honneur Chargé, en qualité de délégué de la Cochinchine, de la réunion sur place de la participation de cette colonie à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Fould (Léon), négociant ; 60 ans de pratique commerciale Vice-président du conseil d'administration de la compagnie des Chargeurs réunis. Grand prix aux expositions de Londres 1908, Roubaix 1911. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Frasseto (Ange), commerçant en Indochine. 1 an 9 mois de services militaires, 2 campagnes de guerre, 6 ans de services dans l'administration coloniale en Indochine. 11 ans de pratique commerciale. A quitté l'administration pour se consacrer au développement de l'industrie hôtelière aux colonies. S'est particulièrement attaché au développement du tourisme. Conseiller municipal de Saïgon. Titres exceptionnels : a contribué à assurer aux fêtes et réceptions organisées par le commissariat de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille un éclat exceptionnel.

Freynet (Charles-Étienne), administrateur directeur de la société Decauville ; 3 ans 1 mois de services militaires, 1 campagne de guerre. A créé en Indochine, en 1897, d'importants établissements de produits métallurgiques [Descours & Cabaud]. A passé dans notre grande possession 14 années, au cours desquelles il a travaillé très utilement au développement économique de la colonie. A été successivement membre de la chambre de commerce d'Haïphong, membre de la commission du port d'Haïphong et membre de la commission municipale d'Haïphong. Hors concours. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Gannay (Paul-Aimé-Hilaire)[Langeais, 1^{er} mai 1880-Tokio, 1^{er} novembre 1952], directeur de la banque de l'Indochine à Saïgon. Entré à la Banque de l'Indochine en 1906, est depuis 1915 à la succursale de Saïgon. A pris une part active au développement de la colonie. Membre du conseil privé de la Cochinchine. Délégué au conseil colonial. Membre de la commission municipale de Saïgon. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Gazano (Barthélémy), administrateur de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine ; 30 ans de services dont 26 ans aux colonies. A pris une part active dans la participation de la Cochinchine à l'exposition nationale coloniale de Marseille. [Président de l'amicale corse de Cochinchine, futur administrateur des Hévéas de Xuan-Loc.]

Girodolle (Joseph), commerçant à Haïphong ; 15 ans 2 mois de services militaires, 28 ans de pratique commerciale en Indochine. Conseiller municipal et membre de la chambre de commerce de Haïphong. A prêté son concours le plus dévoué au délégué du Tonkin pour la préparation de l'exposition. Diplôme d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Jessula (David), directeur de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient [CCNEO] ; 2 campagnes de guerre. 18 ans de séjour en Indochine pendant lesquels il a pris une part considérable au développement de la colonie. A contribué à ouvrir de nouveaux débouchés aux riz d'Indochine, notamment en Afrique, du Sud, en

Australie et en Amérique. A collaboré à l'extension des rizières dans les nouveaux territoires et favorisé le développement des plantations d'hévéas. Membre du jury. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Joyeux (André-Michel), inspecteur des d'art décoratif et du dessin en Indochine. 21 ans. 8 mois 13 jours de services dont ans en Indochine. Diplôme d'honneur l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Labaste (Bernard), président de la chambre d'agriculture de Cochinchine ; 3 ans de services militaires. Depuis 23 ans en Indochine. Depuis 1917 successivement membre, vice-président, puis président de la chambre d'agriculture de Saïgon. Conseiller colonial depuis 1912. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille

Lacaze (Germain-Jules), négociant à Saïgon [Marseillaise d'outre-mer]. 35 ans de pratique commerciale en Indochine, 30 ans de séjour dans la colonie. Conseiller municipal. Conseiller colonial. Membre de la chambre de commerce. S'est dévoué sans compter à la gestion des intérêts publics. Médaille d'argent. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Lyard (François), directeur de la Compagnie d'exportation d'Extrême-Orient [CEDEO] ; 6 ans 11 mois de services militaires, 3 campagnes de guerre. Depuis 22 ans en Indochine ; 15 ans de séjour consécutif dans la colonie. Par les travaux très importants qu'il a entrepris et menés à bien, a été un des plus utiles artisans de l'assainissement de la colonie et, par suite, de sa prospérité. A rempli pendant 5 ans, avec la plus haute distinction, les fonctions de conseiller municipal et de membre de la chambre de commerce de Haïphong. Services exceptionnels rendus comme membre du comité consultatif institué auprès du commissariat général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Marliave (François-Marie-Léon de), artiste peintre ; 7 ans 7 mois 19 jours de services militaires, 6 campagnes de guerre. Mention honorable et médaille d'or au salon des artistes français. Récompenses à de nombreuses expositions. Mission du ministère des colonies en Indochine en vue de la préparation de l'exposition. Exposant. Grand prix d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Molinari (Marin-Albert), entrepreneur de travaux publics ; 1 an de service militaires, 30 années de pratique professionnelle. A dirigé de nombreux et importants travaux (bâtiments de l'exposition d'électricité de Marseille en 1908, reconstruction d'immeubles sinistrés en Provence 1909). Adjudicataire des travaux de la section indochinoise. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Montbrial (Jean de), chef de bureau de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine ; 23 ans 3 mois de services, dont 16 ans aux colonies. Chargé de la comptabilité au commissariat général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Morize (Jules-Paul), administrateur adjoint de 1^{re} classe des services civils de l'Indochine ; 14 ans de services, dont 5 ans 9 mois aux colonies, 6 campagnes de guerre. Titres exceptionnels : a rendu des services très appréciés comme chef du secrétariat au commissariat général de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Perpignani (Nicolas-Gabriel-Marie), administrateur délégué de la Société des ciments Portland artificiels de l'Indochine ; 4 ans 3 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 30 ans de pratique industrielle. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Picquenard (Eugène-Adolphe), directeur général de l'Union commerciale indochinoise et africaine [LUCIA] ; 3 ans 7 mois de services militaires, 2 campagnes de guerre. Conseiller du commerce extérieur de la France. Administrateur de plusieurs sociétés

commerciales et industrielles [dont la Société coloniale de grands magasins (Hanoï, Saïgon)]. Depuis 20 ans, directeur de l'Union commerciale indochinoise et africaine. Hors concours. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Ponchin (Antoine-Marius-Simon), artiste peintre ; 5. ans 6 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre. Nombreuses récompenses au Salon des artistes français. Mission en Indochine. Grand prix de l'Indochine. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale Coloniale de Marseille.

Rumèbe (*Fernand-Pierre-Oscar*), artiste céramiste [Administrateur des Étains et wolfram du Tonkin], 4 ans, 4 mois 23 jours de services militaires, 6 campagnes de guerre. Sociétaire du Salon d'automne, de la Société coloniale des artistes français et des artistes décorateurs. Participation à de nombreuses expositions. Exposant. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Worms (Édouard-Raphaël), industriel. Administrateur-directeur des Émailleries de la Sarre. 2 ans 7 mois de services militaires, 4 campagnes de guerre, 23 ans de pratique industrielle. Administrateur de nombreuses sociétés : Tissages des Flandres [à Haubourdin (filiale de la Grande Maison de blanc], Rizeries de l'Extrême-Orient, Rizières [*sic : Rizeries*] indochinoises, Société des ciments Titan [Roumanie]. Plusieurs missions à l'étranger. Membre de la chambre de commerce française de Londres. 4 grands prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
MINISTÈRE DES COLONIES

Complément à la promotion de l'Exposition coloniale de Marseille.,
(*Journal officiel de la République française*, 30 août 1923)
(*Les Annales coloniales*, 30 août 1923)

Complément du contingent normal
Chevaliers

Hachette (Roger-Amédée-René), sous-directeur à la Compagnie de l'Afrique orientale ; 1 an 9 mois de services militaires, 1 campagne de guerre. Depuis 13 ans à la compagnie de l'Afrique orientale, au développement de laquelle il a particulièrement contribué. Membre du jury. Diplôme d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille. [Commissaire aux comptes, puis administrateur (1925) de la SICAF et de plusieurs de ses filiales indochinoises.]

D'Orléans (Ferdinand-François-Philippe-Marie-Laurent)[duc de Montpensier], explorateur. A fait de nombreuses explorations en Indochine, spécialement dans la chaîne Annamitique et a contribué par son heureuse action à faciliter la pénétration de la colonisation parmi les peuplades sauvages Moïs. A rapporté de ses voyages de très intéressants documents qui lui ont permis de faire de nombreuses conférences sous les auspices de diverses sociétés de géographie et de publier plusieurs ouvrages et articles de journaux. A obtenu les plus hautes récompenses des principales sociétés de géographie et chambres de commerce françaises (Paris, Bordeaux, Marseille). [Propriétaire de l'Hôtel Continental à Saïgon].

Rey (Antonin-Louis), directeur de la Compagnie générale d'Extrême-Orient* ; 1 an de services militaires, 27 ans de services à la Compagnie des messageries maritimes. Membre de la commission d'organisation de la classe 38 B. Membre du jury de la classe 48, Organisateur de l'exposition du stand de la Compagnie générale d'Extrême-Orient. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

André (Auguste-Henri), contrôleur civil suppléant au Maroc hors cadres. Chef adjoint du cabinet du gouverneur général de l'Indochine [Maurice Long]. 23 ans 3 mois de services dont 9 ans 9 mois aux colonies. A prêté un concours précieux au gouverneur général pour la participation de la colonie à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Foussier (Auguste Achille), administrateur délégué de sociétés commerciales [LUCIA, Coloniale de grands magasins]. 3 ans 13 jours de services militaires. 34 ans de pratique commerciale. Membre du jury. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

Planté (François-Amand), entrepreneur de travaux en Indochine. Titres exceptionnels : depuis 39 ans dans la colonie. Administrateur de la Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine, de la Société indochinoise d'électricité et de la société L'Energie électrique indochinoise.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 4 octobre 1923, p. 2, col. 3-6)

COCHINCHINE

— L'Association des anciens combattants de la Cochinchine* vient de protester contre la promotion de la Légion d'honneur dite de l'[Exposition de Marseille](#). Elle a adressé le texte de cette énergique protestation au ministre des Colonies et à M. Outrey, député.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1923, p. 2, col. 5-6)

COCHINCHINE

— Le cirque tonkinois *Viet-Nam* fait actuellement une tournée en Cochinchine où son succès est très grand. Il a des acrobates extrêmement souples, des jongleurs hors de pair et d'excellentes danseuses, tous indigènes, ainsi que quelques animaux remarquablement dressés. C'est le premier cirque indigène créé en Indo-Chine ; beaucoup regrettent qu'on ne l'ait pas envoyé en France pour l'[Exposition de Marseille](#).

TONKIN

— M. Pham-Quynh, le lettré annamite bien connu, vient de faire éditer, chez M. Lê-van-Phuc un volume très bien présenté, bien imprimé, intitulé : Quelques conférences à Paris.

Comme on le sait, M. Quynh a passé plusieurs mois en Europe lors de l'exposition coloniale de Marseille. Il a profité de son voyage pour faire, à Paris, des conférences très remarquées dont les journaux de France nous ont apporté l'écho et que nous avons signalées en leur temps.

Ce sont ces conférences que M. Pham-Quynh vient de publier.
